



Assemblée

Distr. générale
29 juillet 2024
Français
Original : anglais

Vingt-neuvième session

Kingston, 29 juillet-2 août 2024

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection à la présidence.
4. Élection aux vice-présidences.
5. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
6. Examen de demandes d'admission au statut d'observateur présentées conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée.
7. Rapport annuel du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention.
8. Rapport sur l'examen du plan d'action de haut niveau pour la période 2019-2025, étendue en concordance avec la prolongation du plan stratégique de l'Autorité internationale des fonds marins pour 2019-2025.
9. Cinquième édition du Prix du Secrétaire général pour l'excellence dans la recherche sur les grands fonds marins.
10. Examen périodique du régime international de la Zone mené en application de l'article 154 de la Convention.
11. Rapport du Directeur général par intérim de l'Entreprise.
12. Rapport et recommandations de la Commission des finances.
13. Adoption du budget de l'Autorité¹.
14. Adoption du barème des contributions au budget de l'Autorité¹.
15. Proposition concernant une politique générale de l'Autorité relative à la protection et à la préservation du milieu marin.
16. Déclaration de la présidence du Conseil sur les travaux menés par le Conseil au cours de sa vingt-neuvième session.

¹ Après examen par la Commission des finances et le Conseil.



17. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
18. Élection du (de la) secrétaire général(e), en application du paragraphe 2 de l'article 166 de la Convention².
19. Élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants au Conseil, conformément au paragraphe 3 de l'article 161 de la Convention.
20. Dates de la prochaine session de l'Assemblée.
21. Questions diverses.

² À partir d'une liste de candidatures établie par le Conseil.